



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM MARTIGUES JONQUIERES 7 ESPLANADE DES BELGES 13500 MARTIGUES

déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

Monsieur GRUND Fabrice, gérant de la société A CASSETTA COTE BLEUE, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 5 RUE OLIVIER GRISCELLI 13500 MARTIGUES, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur GRUND Fabrice impasse du peligou
Nombre de parts	100
Montant versé	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 19 mars 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST06

~~Crédit Mutuel~~
~~Martigues~~
~~7, Esplanade des Belges~~
~~13500 Martigues~~
~~Tél. 04 42 87 75 30 (appel non surtaxé)~~
~~Fax 04 42 07 10 94~~
~~Siret 012 085 255 453 14~~